

SITE NATURA 2000

Rivière et gorges du Loup



Barbeau méridional

Rainette méridionale

Fougère scolopendre

Martin pêcheur

Bienvenue dans cet espace naturel sensible

Cet espace exceptionnel est également situé dans le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur. Afin de préserver ce site, nous vous invitons à suivre les quelques recommandations suivantes :

- La biodiversité est fragile, ne cueillez pas la flore protégée et restez discrets pour la quiétude des animaux.
- Lors de vos randonnées et promenades, restez sur les chemins balisés afin de ne pas dégrader les milieux naturels faisant la richesse du site et respectez les propriétés privées.
- En sortie escalade, utilisez les voies autorisées et restez sur les chemins d'accès pour ne pas dégrader les habitats. Les rochers sont des lieux de vie pour de nombreuses espèces, adaptez votre comportement pour grimper en harmonie avec la nature.

➤ Pour la baignade et les sports d'eaux vives, entrez et sortez de l'eau par les rochers plutôt que par les plages constituées de sables et de petits cailloux, car ce sont des zones de frayères pour les poissons. De plus, le fond de la rivière abrite une microfaune aquatique ayant un rôle très important de filtration et de dépollution de l'eau, aussi est-il préférable de se déplacer en nageant sans piétiner ou racler le sol. Quant aux amphibiens et reptiles, ce sont des espèces protégées, merci de ne pas les toucher.

➤ Enfin, aidez-nous à maintenir le site propre en ramportant toujours vos déchets avec vous.

Merci et bonne journée.

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

C'est un réseau de sites naturels européens créé pour préserver la rareté ou la fragilité des espèces sauvages animales et végétales, ainsi que leurs habitats.

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis est animatrice de trois sites Natura 2000 terrestres : « Préalpes de Grasse », « Rivière et Gorges du Loup » et « Dôme de Biot ». Son rôle est de veiller à la conciliation des activités avec la préservation du patrimoine naturel.

Recommandations



Espèces protégées

du 1^{er} juin au 31 septembre

VOUS ÊTES ICI



Zones de frayère du Loup

La nature racontée Les frayères du Loup

Les zones sableuses de dépôt de gravillons situées sous l'eau à proximité des berges de la rivière sont des lieux de vie à protéger en priorité : elles abritent les frayères, zones de reproduction des poissons où les femelles cachées dans le sable attendent les mâles répandant leur laitance qui va féconder les œufs. Ces espaces aquatiques sont aussi l'habitat de nombreux invertébrés, maillon essentiel de la chaîne alimentaire, qui constituent des bio-indicateurs de la qualité du milieu. Ces frayères doivent être préservées de tout piétinement.

La vigilance de chacun, baigneurs, pêcheurs, canyoneurs est requise pour garantir le bon état sanitaire et la préservation de la biodiversité du Loup.

